



COMMUNIQUÉ

Annick GIRARDIN, Députée PRG de Saint-Pierre-et-Miquelon, a interrogé mardi 13 novembre le Ministre de l'Agriculture et de la pêche dans le cadre de l'examen des crédits de la "mission Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales" (PLF pour 2008)

VICHY - Mme Annick Girardin. Je ne vous ferai pas l'insulte de souligner devant vous l'importance de la pêche dans l'histoire de Saint-Pierre et Miquelon : elle marque notre identité, mais représente également un espoir d'avenir.

En effet, la pêche – à laquelle s'ajoute désormais l'aquaculture – n'est pas morte dans nos îles, comme le prouve l'activité de plusieurs sociétés : Interpêche, dont la convention avec l'État doit impérativement être renouvelée, les Nouvelles pêcheries, dont le projet de construction d'un nouvel outil de pêche mérite d'être soutenu sans réserve, car il permettra d'exploiter enfin pleinement les quotas français dans la région, ou encore EDC, dont le projet d'aquaculture prometteur et innovant ne saurait non plus se développer sans l'aide de l'État.

Mais pour concrétiser ces espoirs de développement, il est impératif de mettre en œuvre un véritable effort concerté en faveur des filières de la pêche et de l'aquaculture, bien au-delà des sommes dérisoires inscrites au contrat de projets 2007-2013, dépourvu de vision stratégique.

Dans un premier temps, il nous faudra faire face, dans l'urgence, aux besoins des quelques armements et marins-pêcheurs qui restent encore attachés à leur métier, malgré l'évidence qu'ils sont devenus les parents pauvres de l'économie locale.

La nouvelle mesure de compensation des surcoûts de gasoil est un pas positif, et je compte sur vous, monsieur le ministre, pour veiller à ce que celle-ci s'applique dans les mêmes termes aux pêcheurs de Saint-Pierre et Miquelon. Mais il faut aller plus loin, dépasser la démarche sociale qui a longtemps prévalu et adapter à notre archipel le plan de sortie de flotte, inapplicable en l'état.

M. le président. Madame Girardin, posez votre question.

Mme Annick Girardin. J'y viens. On pourrait envisager, par exemple, la reprise au niveau local de navires en bon état de service mais « sortis » du fait des objectifs en vigueur en métropole.

- 1 / 3 -

GÉRARD CHARASSE, DÉPUTÉ DE L'ALLIER

PERMANENCE EN RÉGION : 72, RUE DE PARIS - 03200 VICHY - TÉLÉPHONE : 04.70.97.14.50 - TÉLÉCOPIE : 04.70.97.00.26
ASSEMBLÉE NATIONALE : 126, RUE DE L'UNIVERSITÉ - 75335 PARIS CEDEX 07 SP - TÉLÉPHONE : 01.40.63.71.44 - TÉLÉCOPIE : 01.40.63.97.93
SITES INTERNET : [HTTP://WWW.CHARASSE.NET](http://www.charasse.net) & [HTTP://WWW.ASSEMBLEE-NATIONALE.FR](http://www.assemblee-nationale.fr) - EMAIL : CPOMMERAY@WANADOO.FR

Un effort particulier s'impose pour valoriser les produits de la pêche et de l'aquaculture et favoriser l'exportation et à la commercialisation.

Ma question est donc la suivante : monsieur le ministre, êtes-vous prêt à affronter ces problèmes urgents de la filière pêche et aquaculture à Saint-Pierre et Miquelon, notamment à travers la signature d'un plan de restructuration, sur une base pluriannuelle, dont les modalités pourront être établies courant 2008, pour une mise en œuvre à partir de 2009 ?

M. le président. Je demande à chacun de ne pas confondre la discussion et la phase des questions. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.) Cela s'applique à tout le monde.

La parole est à M. le ministre.

M. le ministre de l'agriculture et de la pêche. Au début du mois de septembre, un audit de la filière halieutique a été mené durant dix jours à Saint-Pierre-et-Miquelon, avec mon appui et le financement de mon ministère. Je souhaite que ses conclusions permettent d'élaborer les voies d'avenir pour la pêche à Saint-Pierre-et-Miquelon – où j'ai l'intention de me rendre prochainement, comme je l'ai annoncé au sénateur de l'archipel. Je pense notamment aux questions relatives à l'accès à la ressource halieutique et à sa gestion, à l'équilibre entre les différentes formes d'exploitation de la ressource – plaisancière et professionnelle – et aux moyens de soutenir la filière en termes d'appellation de produits sur le marché européen.

Mon ministère apporte déjà un soutien important à la restructuration de la filière pêche de Saint-Pierre-et-Miquelon dans le cadre du contrat de développement 2007-2013, auquel sont alloués 1,370 million d'euros, soit le double des crédits – environ 762 000 euros – alloués lors de la période de contractualisation précédente.

Un plan de sortie de flotte ne se justifie normalement qu'en cas de surcapacité avérée vis-à-vis des ressources disponibles. Or, dans le cadre des négociations avec le Canada, la France reste très ferme sur la nécessité de maintenir, voire d'augmenter ses capacités de pêche. Néanmoins, si une restructuration de la flotte apparaissait indispensable par la suppression de quelques unités de moins de douze mètres au profit de navires pouvant accéder à des zones de pêche plus lointaines, les crédits du contrat de développement pourraient éventuellement être redéployés.

Enfin, madame Girardin, je vous confirme que les mesures annoncées lors de la visite du Président de la République au Guilvinec et destinées à compenser le surcoût du gazole s'appliqueront de la même manière en métropole et outre-mer. ./.

Pièces jointes :

Diffusion :

- 2 / 3 -

GÉRARD CHARASSE, DÉPUTÉ DE L'ALLIER

PERMANENCE EN RÉGION : 72, RUE DE PARIS - 03200 VICHY - TÉLÉPHONE : 04.70.97.14.50 - TÉLÉCOPIE : 04.70.97.00.26
ASSEMBLÉE NATIONALE : 126, RUE DE L'UNIVERSITÉ - 75335 PARIS CEDEX 07 SP - TÉLÉPHONE : 01.40.63.71.44 - TÉLÉCOPIE : 01.40.63.97.93
SITES INTERNET : [HTTP://WWW.CHARASSE.NET](http://www.charasse.net) & [HTTP://WWW.ASSEMBLEE-NATIONALE.FR](http://www.assemblee-nationale.fr) - EMAIL : CPOMMERAY@WANADOO.FR

- 3 / 3 -

GÉRARD CHARASSE, DÉPUTÉ DE L'ALLIER

PERMANENCE EN RÉGION : 72, RUE DE PARIS - 03200 VICHY - TÉLÉPHONE : 04.70.97.14.50 - TÉLÉCOPIE : 04.70.97.00.26
ASSEMBLÉE NATIONALE : 126, RUE DE L'UNIVERSITÉ - 75335 PARIS CEDEX 07 SP - TÉLÉPHONE : 01.40.63.71.44 - TÉLÉCOPIE : 01.40.63.97.93
SITES INTERNET : [HTTP://WWW.CHARASSE.NET](http://www.charasse.net) & [HTTP://WWW.ASSEMBLEE-NATIONALE.FR](http://www.assemblee-nationale.fr) - EMAIL : CPOMMERAY@WANADOO.FR